Nom de l'école :	Groupe scolaire Marcelle Cahn		
Adresse de l'école :	33 rue Cerf Berr		
67 200 STRASBOURG			
Numéro UAI (RNE) o	le l'école :	0673009g	
Nombre de classes de l'école :		25	

Extrait du procès-verbal du conseil d'école du 24/01/2019

MOTION « Rythmes scolaires »

Date, lieu et horaires (début et fin) de la réunion : le 24/01/2019,

Ecole élémentaire Marcelle Cahn, de 19h à 20h.

Participants à la séance :

(Faire figurer UNIQUEMENT les membres du conseil d'école disposant d'une voix délibérative – voir annexes)

N°	NOM - Prénom	STATUT		
1	GRANDGEORGE Céline	enseignante		
2	VUILLEQUEZ Marie-Christine	enseignante		
3	BECARD Florian	parent		
4	BEAUVIEUX Sarah	parent		
5	LECOMTE Marine	enseignante		
6	JACQUEMIN Maëlle	enseignante		
7	DOTT Claire	enseignante		
8	FESSEL Pascale	enseignante		
9	SARTORI Laura	enseignante		
10	HOBBE Amandine	enseignante		
11	MOCHEL Marilyn	enseignante		
12	MAHE Stéphanie	enseignante		
13	HAEGEL Estelle	enseignante		
14	JOGA Nicolas enseignant			
15	AMARGER Emmanuel	enseignant		
16	CROSNIER Stéphanie	enseignante		
17	MONCOMBLE Joséphine enseignante			
18	MICHEL Emmanuelle	enseignante		
19	MEYER Noémie	parent		
20	NAIT CHABANE Abderrahmane	parent		
21	GRUBER Justine enseignante			
22	CIESIELSKA Ania	parent		

24	TOSELLO Anaïs	naïs parent		
25	FRIEN Marie-Hà	enseignante		
26	POUGET Laurence	parent		
27	CIRO Meral	parent		
28	DZUDZEVIC Amela	parent		
29	COEFFIN Sarah	parent		
30	BOURREAU Jonathan	parent		
31	JEHL Caroline	enseignante		
32	MEYER Virginie	directrice		
Total des votes : _32				

Numéro et titre du point de l'ordre du jour concernant les rythmes scolaires

Les conseils d'école sont le lieu de la démocratie scolaire, comme le prévoit le cadre règlementaire (D411-2 du Code de l'éducation). Par conséquent, leur avis majoritaire, déjà exprimé durant l'année 2017/2018, doit être entendu.

(facultatif)

Pour rappel, le CE du avait voté pour la proposition suivante : (compléter)

• Intitulé exact de la proposition soumise au vote du conseil :

Scénario 1

« Organisation scolaire proposée par la mairie pour la rentrée 2019 »

Scénario 2

« Retour à un cadre horaire sur 4 jours sur 36 semaines » : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Scénario 3 : Situation actuelle

« Maintien de l'organisation scolaire de la rentrée 2013 »

• Le conseil d'école a délibéré sur les scénarios 1, 2 et 3 (faire un vote pour chaque scénario) :

Vote à ☐ main levée ☐ bulletins secrets

Détail des voix :

	Scénario 1 Scénario du maire	Scénario 2 Retour aux 4 jours sur 36 semaines	Scénario 3 Situation actuelle
Nombre de votes POUR	5	30	7
Nombre de votes CONTRE	26	1	25
Nombre D'ABSTENTIONS	1	1	0

• Résultat du vote (ne garder que le texte correspondant aux résultats du vote) :

Le Conseil d'Ecole du Groupe scolaire Marcelle Cahn, réuni le 24/01/2019, souhaite un changement des rythmes scolaires à la rentrée 2019.

Le Conseil d'Ecole souhaite un retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines de classe avec le mercredi libéré.

Le 24/01/2019, V.Meyer, Directrice en sa qualité de présidente du conseil d'école